



# Questions fréquentes : reconnaissance du certificat COVID par l'UE et utilisation au sein de l'UE

---

Date : 9 juillet 2021

---

Depuis son introduction début juillet, le certificat COVID suisse est compatible avec le certificat COVID numérique de l'UE (CCN-UE). Il vise, entre autres, à faciliter les voyages au sein des États de l'UE et de l'AELE. Le règlement relatif au certificat COVID numérique de l'UE est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le 9 juillet 2021, l'UE a officiellement reconnu le certificat COVID de la Suisse.

## **1. Suite à la reconnaissance par l'UE, la Suisse doit-elle mener des entretiens bilatéraux avec chaque État pour faire reconnaître le certificat COVID ?**

Non, la reconnaissance par la Commission européenne est valable dans tout l'espace UE/AELE. En principe, il est recommandé de s'informer sur les conditions d'entrée du pays de destination.

## **2. Les États de l'UE/AELE n'acceptent-ils plus d'autres attestations de vaccination et de tests ?**

Afin de savoir si les États reconnaissent toujours une autre attestation de vaccination ou de test, il est recommandé de se renseigner sur les conditions d'entrée du pays de destination.

## **3. En Suisse, on considère que les personnes sont entièrement protégées dès qu'elles ont reçu la deuxième dose d'un vaccin. Elles obtiennent ensuite un certificat COVID. Que se passe-t-il lors de la vérification de ce certificat dans les États de l'UE/AELE qui considèrent qu'une personne est entièrement protégée à partir du 14<sup>e</sup> jour qui suit la vaccination ?**

Dans ces pays, le certificat COVID de la Suisse n'est valable qu'à partir du 14<sup>e</sup> jour qui suit la deuxième dose d'un vaccin. Il faut toujours se conformer aux conditions d'entrée du pays de destination.

## **Pour obtenir un certificat COVID suisse, que doit présenter une personne guérie qui vient de l'étranger ?**

Afin d'obtenir un certificat COVID suisse pour personne guérie, il faut présenter un test PCR positif. L'évaluation de la fiabilité des tests PCR effectués à l'étranger et leur reconnaissance officielle incombent aux cantons ou au service chargé de délivrer les certificats. Si le test est fiable, le certificat COVID est délivré.

## **4. Les voyageurs de l'espace UE/AELE qui disposent d'un CCN-UE ont-ils librement accès aux manifestations en Suisse pour lesquelles un certificat COVID est obligatoire ?**

Les CCN-UE émis par les États de l'UE/AELE et les certificats COVID délivrés en Suisse sont considérés équivalents. Ils peuvent être utilisés pour accéder aux foires spécialisées, aux grandes manifestations, etc. Les voyageurs qui souhaitent se rendre à des grandes manifestations en Suisse

### **Renseignements :**

Office fédéral de la santé publique, Communication, [www.ofsp.admin.ch](http://www.ofsp.admin.ch)

Cette publication est également disponible en allemand et en italien.

et qui n'ont pas de CCN-UE doivent se soumettre à un test PCR ou à un test antigénique rapide pour obtenir un certificat COVID pour personne testée.

## COMPATIBILITÉ TECHNIQUE

### **5. Comment l'« activation » du certificat COVID pour voyager dans l'espace UE/AELE se présente-t-elle désormais ?**

Afin de contrôler l'authenticité des certificats dans tous les États de l'UE, chaque État membre dépose une clé numérique (*public key*) dans le service passerelle de l'UE (*EU Gateway*). Pour la Suisse, l'activation consiste à déposer sa clé numérique et à activer l'accès afin qu'elle puisse voir toutes les clés déposées par les États membres de l'UE. Il n'est pas nécessaire d'adapter les diverses applications mobiles des États membres et de la Suisse. La procédure technique de l'activation est terminée en quelques heures et a déjà été effectuée dans les environnements de test et de réception du service passerelle de l'UE.

### **6. Qu'est-ce que le service passerelle (*EU Gateway*) de l'UE ? Quel est son but ?**

*EU Gateway* est l'infrastructure de l'UE où les clés numériques (*public keys*) de tous les États participants, dont bientôt la Suisse, peuvent être échangées pour le CCN-UE. Cette clé permet d'établir l'authenticité d'un certificat en prouvant qu'il a véritablement été délivré dans le pays indiqué et que son contenu n'a pas été manipulé après-coup.

### **7. Pourquoi le certificat suisse de vaccination (code QR) peut-il être intégré dans les applications étrangères ?**

Le certificat COVID suisse répond aux spécifications techniques de l'UE. Il peut donc également s'afficher dans une application allemande ou espagnole.

### **8. Les applications de l'Autriche et du Danemark peuvent-elles par exemple être utilisées pour voyager ?**

Avant la reconnaissance mutuelle entre l'UE et la Suisse, lors du contrôle du certificat COVID suisse dans une application d ou autrichienne, le certificat s'affichait comme non valide car les clés nécessaires à la validation (*public key*) n'avaient pas été échangées. Une application d'un autre État membre de l'UE pourra désormais être utilisée pour se munir du certificat COVID. Il faut toutefois souligner que la validité des certificats dans les applications est vérifiée en fonction des règles spécifiques aux pays.

#### **Renseignements :**

Office fédéral de la santé publique, Communication, [www.ofsp.admin.ch](http://www.ofsp.admin.ch)

Cette publication est également disponible en allemand et en italien.